

Plan de sobriété énergétique : l'Université de Strasbourg se mobilise

Dans une lettre adressée aux personnels et une vidéo aux étudiants, Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg, a annoncé des mesures concrètes pour contribuer à la sobriété énergétique et réduire les coûts de la facture énergétique.

La France et l'ensemble des pays européens subissent depuis 2021 une hausse des tarifs de l'énergie principalement due à l'explosion du cours du gaz. Cette flambée s'explique essentiellement par des facteurs conjoncturels : reprise économique post-Covid, guerre en Ukraine. Les évolutions récentes confirment cette importante tendance haussière tant pour le gaz que pour l'électricité. Cela aura inévitablement des conséquences sur la facture énergétique de l'université. Afin de prendre part dans l'indispensable et urgente transition énergétique et socio-écologique, le Président de la République et le gouvernement ont appelé l'ensemble des services de l'État et des services publics à se mobiliser.

Comme annoncé lors de la cérémonie de rentrée et la conférence de presse de rentrée, la présidence et les services concernés travaillent depuis cet été de manière accélérée sur des pistes d'actions à court, moyen et long termes, pour prendre les meilleures orientations face à ces deux problématiques. L'université a décidé d'actions qui impacteront réellement nos dépenses énergétiques et feront émerger de nouvelles pratiques.

Cinq actions de court terme pour faire baisser significativement la consommation énergétique de l'université et son coût :

- La date de mise en route du chauffage sera repoussée. De même, la date d'arrêt du chauffage sera avancée autant que possible.
- Une température de 19 degrés sera maintenue dans l'ensemble des locaux, ce que nous permet la gestion centralisée des températures par bâtiment, réalisées en fonction des températures extérieures. La température ressentie n'étant pas la même dans tous les bâtiments, l'université restera attentive à chaque situation.
- Fermeture des locaux deux semaines supplémentaires cet hiver :
 - 4 jours de congés supplémentaires pour les étudiants (congés du vendredi 16 décembre au soir au lundi 9 janvier matin, au lieu du 3 janvier). La première semaine de janvier sera une semaine de fermeture administrative. Aucun enseignement ne sera assuré.

- Une seconde semaine de fermeture des bâtiments interviendra au moment des congés scolaires de février, en fonction des bâtiments et des activités.

Pendant ces périodes de fermeture des locaux, peu d'étudiants seront présents sur les campus et peu de cours seront assurés, même en distanciel et les personnels – sauf cas exceptionnels justifiés – mèneront leurs activités depuis leur domicile, en télétravail. L'université est néanmoins attentive à maintenir ouverte une bibliothèque pour permettre aux étudiantes et étudiants de travailler et préparer leurs examens.

- L'université invite les personnels à veiller d'éteindre tous leurs équipements de bureaux (éclairage, écrans de veille, scanners, photocopieurs, imprimantes et ordinateurs, etc.) quand ceux-ci ne sont plus utilisés. L'usage de chauffetterettes sera strictement interdit – sauf cas exceptionnels justifiés auprès des services techniques.
- Mise en place de plans de continuité d'activité pour l'ensemble des services, facultés, laboratoires. C'est un exercice désormais connu qui vise à prioriser les activités, en cas de stricte nécessité.

Les actions à moyen et long terme :

- L'université va réaliser son bilan carbone dès le mois d'octobre. Des premiers résultats doivent intervenir en janvier 2023.
- Améliorer la performance énergétique de notre patrimoine universitaire bâti. Cette action nécessite des investissements budgétaires importants. La rénovation de tous nos bâtiments est actuellement évaluée à 500 millions d'euros, ce qui est largement hors de portée de l'établissement. La mobilisation financière de l'État, des collectivités territoriales sera donc nécessaire sur le long terme.
- Un plan de communication sera préparé pour favoriser les éco-gestes, changer nos pratiques, vous accompagner et vous permettre d'en mesurer les progrès.

L'ensemble des actions seront présentées dans les instances de dialogue social de l'université pour envisager toutes les modalités pour les réussir ensemble. L'université continuera d'échanger avec les doyens, directeurs de laboratoires, chefs de services pour trouver la bonne organisation en fonction des activités, et proposer les ajustements nécessaires (sur les calendriers de formation et d'examens, sur les activités des laboratoires, etc.). Nous avons également prévu des échanges avec nos partenaires CNRS, Inserm, INRAe.

Les dépenses énergétiques de l'Université de Strasbourg

Le montant total des dépenses en énergie de l'université en 2021 s'élevait à 10 millions d'euros au sein de l'Université de Strasbourg avec 5 millions d'euros pour l'électricité, 2 millions d'euros pour le gaz et 3 millions d'euros pour le chauffage sur réseau. Pour l'année 2022, au budget initial était inscrit 11,5 millions d'euros. Au budget rectificatif de cette même année, ont été inscrits 13 millions d'euros, soit 1,5 million d'euros en plus. Pour 2023, en prévisionnel, ce sont 20 millions d'euros qui ont été inscrits.

Lien vers la vidéo de présentation des mesures à destination des étudiants : https://www.youtube.com/watch?v=yRXthUvLTco&ab_channel=Universit%C3%A9deStrasbourg

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay – Attaché de presse

+33 (0)6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr